

Bilan sur la reddition de comptes

*Présenté dans le cadre du Colloque sur la veille,
la planification et l'évaluation*

Québec
8 mai 2003

Anne Pelletier

SOMMAIRE

- Bref rappel sur ce qu'est et vise un rapport annuel de gestion
- Analyse des rapports annuels de gestion par le Sous-secrétariat à la modernisation de la gestion publique
 - ✓ Objectifs poursuivis
 - ✓ Grille d'analyse versus type d'information à recueillir
 - ✓ Pistes d'amélioration

LE RAPPORT ANNUEL DE GESTION

- Pièce majeure de la reddition de comptes externe
- Moyen officiel retenu par le gouvernement pour publier de l'information sur la performance des organisations qui le composent
- Doit communiquer aux parlementaires et aux citoyens, dans un langage clair, une information significative, complète, comparable et fiable sur les résultats atteints par rapport aux engagements pris pour l'année écoulée
- La reddition démontre l'adéquation entre la mission, le plan stratégique, les obligations législatives, les capacités organisationnelles et les résultats atteints

Objectifs poursuivis par le SSMGP

- Évaluer si, dans l'ensemble, l'information présentée dans les rapports annuels de gestion permettra, notamment aux parlementaires et aux citoyens, de juger de la performance des M/O par rapport à leurs engagements publics
- Dégager les aspects qui pourraient nécessiter davantage de soutien ou des bonifications aux types de soutien actuellement disponibles

Grille d'analyse

Cette grille doit notamment permettre de recueillir de l'information en regard :

▪ Des exigences légales

- ✓ résultats vs plan stratégique et plan annuel de gestion des dépenses
- ✓ déclaration sur fiabilité des données et contrôles afférents
- ✓ élément déterminé par le Conseil du trésor
- ✓ rapport des agences
- ✓ Dépôt à l'Assemblée Nationale
- ✓ autres contenus obligatoires provenant:
 - des exigences spécifiques s'appliquant à un ministère ou à un organisme
 - des exigences législatives ou gouvernementales générales

- **De la présentation des résultats à l'égard de la déclaration de services aux citoyens**
- **Des principales caractéristiques de l'information :**
 - ✓ Focaliser l'attention sur les aspects critiques
 - ✓ Établir un lien entre les objectifs et les résultats
 - ✓ Présenter les résultats dans le bon contexte
 - ✓ Établir un lien entre les ressources et les résultats
 - ✓ Présenter une information comparative
 - ✓ Aborder la question de la fiabilité de l'information

Source : Fédération canadienne pour la vérification intégrée

- **De l'information générale sur l'organisation**

PISTES D'AMÉLIORATION

- Réduire le volume des rapports annuels de gestion et/ou présenter un abrégé des résultats
- S'assurer de faire un rappel sommaire du contexte et des enjeux
- S'assurer que les indicateurs expriment clairement ce qu'on veut mesurer
- Mentionner les cibles
- Fournir des explications concernant les changements par rapport au plan stratégique, au plan annuel de gestion des dépenses et à la déclaration de services aux citoyens
- Fournir des explications sur les écarts entre les résultats et les cibles et le cheminement vers la cible pluriannuelle
- Établir le lien entre les résultats et les ressources
- Comparer les résultats avec ceux des années antérieures
- Comparer les résultats avec d'autres programmes ou organisations similaires

Merci !